## Des réformes en cours pour améliorer le climat des affaires au Burundi

PANA, 16 mars 2011Bujumbura, Burundi - Le Burundi s'oriente vers la réduction des procédures administratives de création d'entreprise dont le délai pourrait être ramené de trois mois à seulement deux jours, a appris la PANA de so officielle.Le coût du dossier d'agréement d'une entreprise pourrait également être revu à la baisse et passer d'el 500 à 55 dollars américains.

Pour le moment, il ne s'agit-là que de propositions d'une commission qui travaille depuis novembre 2010 sur les voies et moyens d'améliorer le climat des affaires au Burundi.Le "Doing business" 2010 de la Banque mondiale classe le Burundi à l'avant- dernià re place (181à me sur 183 pays) de l'économie mondiale en matià re d'octroi de facilités d' investisseurs.Les fonctionnaires de l'Etat sont souvent accusés par les milieux d'affaires de faire traîner les dossien demande d'agréement dans l'espoir d'arracher des pots-de-vin aux investisseurs potentiels.Ces lourdeurs bureau désavantagent à la fois l'économie nationale et les demandeurs d'emplois dans un pays où la pauvreté et le tau chà mage sont des plus élevés au monde.

https://www.arib.info Propulsé par Joomla! Généré: 26 April, 2024, 10:36